Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-218102150-20261020-DE_036_2026-DE

République française

DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mercredi 21 octobre 2026

Date de la convocation : 13/10/2026

Membres en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Secrétaire de séance :

Cassandra ALAZET

Le *vingt et un octobre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30*

Présents : Robert CINQ, Cassandra ALAZET, Bruno PUTTO, Laure HEDREUL, Patrick BURATTO, Frédéric BOYER, Isabelle MONNEVEUX, Anthony ARNAUD, Sylvia BARGUEDEN

Représenté(s) : Nicolas JOURDAN représenté par Bruno PUTTO, Déborah SURIREY représentée par Laure HEDREUL, KARINE PHALIPPOU représentée par Robert CINQ

Excusé(s) : Marie-Anne NUNEZ, Alice TERRIER

Absent(s) : Éric COUSIN

Objet : Désignation d'un délégué pour le CNAS (Centre National d'Action Sociale) - DE_036_2026

Le CNAS est une association à but non lucratif.

Il a pour but d'apporter des meilleures conditions de vie aux agents et salariés du service public.

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseils municipaux. Et conformément à l'organisation paritaire de l'association, il convient de désigner, pour les 6 années à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de votre collectivité.

Ils porteront ainsi votre voix au sein du CNAS.

M. le Maire propose M. BOYER Frédéric

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ☐ désigne M. BOYER Frédéric comme délégué élu de la commune de Puybegon auprès du CNAS

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Robert CINQ

MAIRIE DE PUYBEGON (Tarn)

Le secrétaire de séance,

Cassandra ALAZET

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-218102150-20261020-DE_036_2026-DE